



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Touraine-Est Vallées
12 NOV. 2019
Service instructeur

La Directrice

Dossier suivi par : Lilian GIBOUREAU

Tél. : 02 41 87 33 36

Mail : l.giboureau@inao.gouv.fr

N/Réf : PLU/LG/05/11-19

V/Réf : 2019-2194/DAU/PD/ERT

Objet : Arrêt projet PLU

Communauté de Communes Touraine-
Est Vallées

Monsieur le Président

48 rue de la Frelonnerie

CS 70078

37270 MONTLOUIS SUR LOIRE

Tours, le 5 novembre 2019

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 30 septembre dernier, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier arrêté du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chançay.

La commune de Chançay est incluse dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Protégée (AOP) viticoles "Crémant de Loire", "Rosé de Loire", "Touraine" et "Vouvray" et possède des terrains délimités à la parcelle pour ces appellations. Elle est par ailleurs incluse dans l'aire géographique de l'AOP Sainte-Maure-de-Touraine et dans les aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Val de Loire", "Rillettes de Tours", "Bœuf du Maine" et "Volailles du Maine".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler à l'encontre de ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et les IGP concernées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Communauté Touraine-Est Vallées
N° enregistrement :
Courrier arrivé le :
11 NOV. 2019
Original :
Pour info :
SAD

Pour la directrice de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

Copie DDT

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE DE TOURS

12 place Anatole France

37000 TOURS

TEL : 02 47 20 58 38 / TELECOPIE : 02 47 20 92 72

www.inao.gouv.fr